

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21212 - 78ÈME ANNÉE

11e journée d'action pour le retrait du projet du gouvernement

Retraites : mobilisation dans l'unité syndicale le 6 avril



Dans la lutte pour le retrait du projet de loi du gouvernement sur les retraites, les retraits du Contrat première embauche et de la retraite à points sont des précédents sur lesquels s'appuient les syndicats pour souligner que le rapport de forces permet d'empêcher l'application d'un texte de régression sociale adopté par le Parlement. Ce 6 avril à La Réunion, l'Intersyndicale composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC, appelle à deux défilés à Saint-Denis et à Saint-Pierre.

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs manifestent contre la réforme des retraites : 64 ans, c'est toujours non, 62 ans c'est déjà trop ! Depuis l'annonce du 49.3, la colère est immense et s'est une nouvelle fois manifestée lors de la grève du mardi 28 mars. Les salariés montrent une nouvelle fois leur détermination à ne rien lâcher. Rien n'est perdu !

L'intersyndicale appelle les salariés, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser en participant massivement à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril. A La Réunion, 2 manifestations sont organisées à :

- Saint Denis : départ du petit marché à 9 h et arrivée à la préfecture
- Saint Pierre : Départ rond-point Mac Do à 9 h et arrivée au Front de mer.

Rappelons qu'en 2006, malgré le vote par le 49-3 du Contrat Première Embauché, celui-ci n'a jamais été appliqué grâce à la poursuite des grèves. En 2020, le 49-3 avait été décidé pour la réforme des retraites à points, elle a finalement été retirée. Le président Macron porte la responsabilité de la situation sociale et politique. Il ne nous laisse pas d'autre choix que de poursuivre le combat jusqu'au retrait en utilisant nos propres armes, c'est-à-dire la grève et les manifestations.

Un pas important pour l'appropriation de l'Histoire de La Réunion par les Réunionnais

Déplacement de la statue de La Bourdonnais : décolonisation des esprits à Saint-Denis

Dans le cadre du projet d'aménagement du jardin situé devant la Préfecture, la Mairie de Saint-Denis a pris une décision symbolique : faire déboulonner la statue de La Bourdonnais qui serait accueillie dans une caserne de l'armée française à l'entrée Ouest de Saint-Denis. À La Réunion, trop de lieux mettent encore en valeur les noms d'esclavagistes ou de partisans de la colonisation de notre peuple. Cette initiative s'inscrit dans un vaste combat : la décolonisation de l'espace public réunionnais.

Jeudi, la Mairie de Saint-Denis a présenté un projet d'aménagement du square situé devant la Préfecture de La Réunion. Il s'agit de transformer cette pelouse en un lieu pouvant accueillir plusieurs milliers de personnes pour participer à un événement culturel. Cet espace sera agrémenté d'une œuvre d'art saluant la mémoire de plus de 15000 ancêtres des Réunionnais victimes de l'esclavage. Sur le plan culturel, l'aspect essentiel de ce réaménagement est une demande de la Mairie de Saint-Denis à l'État : déboulonner la statue de La Bourdonnais, grand esclavagiste, qui trône au milieu de cette place. Ericka Bareigts, la maire de Saint-Denis, indique que cette décision vise à « décoloniser les esprits ». Elle a rappelé qu'en tant que gouverneur de notre île à son époque, La Bourdonnais avait développé l'esclavage et favorisé la création de milices chargées de traquer celles et ceux qui résistaient au régime esclavagiste en se réfugiant dans l'intérieur de La Réunion.

La maire indique que le général commandant le détachement de l'armée française à La Réunion a donné son accord pour que la statue de La Bourdonnais soit transférée dans la cour d'une caserne de cette armée située à proximité.

Mais pour libérer un espace public réunionnais d'un monument glorifiant la mémoire d'un des créateurs du régime esclavagiste à La Réunion, il sera nécessaire d'obtenir l'accord de l'État, car Paris a en effet inscrit cette statue sur la liste des Monuments historiques.

Les mentalités ont évolué sous l'impulsion du PCR et des militants culturels

Le déboulonnage de la statue de La Bourdonnais sera à n'en pas douter un signal important pour la décolonisation des esprits. Elle est en effet située dans un lieu symbolique : sur la place qui s'appelait celle du Gouvernement, à côté de l'ancien palais du gouverneur qui est devenue depuis la Préfecture, siège de la représentation de l'État à La Réunion.

À La Réunion en effet, trop de lieux saluent encore la mémoire de criminels contre l'humanité ayant soutenu l'esclavage, ou de partisans d'un autre crime, la colonisation. Le reconquête de l'espace public réunionnais par des noms rappelant les combats contre l'esclavage et la colonisation est une initiative récente à l'échelle de l'Histoire de notre île. Elle commença à partir de 1971 dans les municipalités qui venaient d'élire un maire communiste ou allié du PCR. Quand il fut décidé de créer une rue Cimendef, les réactionnaires de l'époque criaient au scandale, qualifiant ces héros de la Résistance réunionnaise de « bandits de grands chemins ». Fort heureusement, sous l'impulsion du PCR et des militants culturels, les mentalités ont évolué.

À Saint-Denis par exemple, le front de mer rend hommage à des victimes de la répression de la révolte de 1811 à Saint-Leu.

Paris doit accompagner le mouvement

Souhaitons que la France qui s'autoproclame « Patrie des droits de l'Homme » accompagne ce mouvement et prenne conscience qu'à La Réunion, Colbert, La Bourdonnais et autres François de Mahy sont aujourd'hui considérés comme des criminels contre l'humanité et qu'ils n'ont plus leur place dans l'espace public réunionnais dans les conditions actuelles. Rappelons qu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale en France, le nom de Pétain, chef de l'extrême droite française au pouvoir entre 1940 et 1944, a été effacé au profit de noms de résistants, comme celui du Général De Gaulle.

M.M.

Aires marines protégées : les acteurs du Sud-Ouest de l'océan Indien unis pour une meilleure efficacité

Le programme Varuna, le projet Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien (RECOS) et la Western Indian Ocean Marine Protected Areas Network (WIOMPAN) ont coorganisé un atelier afin de définir des actions communes pour soutenir les gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) et d'aires marines gérées localement (LMMA) dans la région du 27 au 31 mars 2023 à Nosy Be.

Cet atelier a permis de renforcer les capacités d'une quarantaine d'acteurs impliqués dans la gestion d'aires marines protégées (AMP) issus de sept territoires du Sud-Ouest de l'océan Indien. Plus particulièrement, l'événement a facilité les échanges et la mise en réseau d'acteurs régionaux pour une meilleure synergie des actions, et donc des impacts plus tangibles en matière de gestion des AMP.

« Le moment est venu pour nous, acteurs de notre belle région, de s'asseoir ensemble et de mesurer les progrès réalisés à travers nos actions respectives, puis de s'accorder sur le chemin restant à parcourir pour atteindre les objectifs de conservation marine », a déclaré Anfani MSoili, Chargé de mission « Transition écologique et énergétique, tourisme et migrations » de la Commission de l'océan Indien (COI).

« Je me réjouis de voir que le travail de préfiguration visant à recueillir vos besoins, lancé en 2022 par Réserves Naturelles de France qui pilote ce projet, se concrétise par cet atelier conjoint ou nous pourrons, collectivement avec vous gestionnaires, RECOS et le WIOMPAN, produire des plans d'actions coordonnés répondant à vos attentes », a déclaré Blanche Gomez, coordinatrice du programme Varuna chez Expertise France.

Formation à IMET

Les participants ont également bénéficié d'une formation à l'outil IMET (Integrated Management Effectiveness Tool) et sont allés à la rencontre des gestionnaires du Parc national de Nosy Tanikely. Cet outil permet notamment une évaluation approfondie de l'efficacité des aires protégées marines et terrestres, indépendamment de leurs catégories de gestion et de leur type de gouvernance. Ainsi, IMET est un outil d'aide à la décision qui permet aux gestionnaires d'aires protégées d'améliorer les résultats en matière de conservation.

« IMET, un outil intéressant et utile ! Beaucoup de choses à traiter en deux jours mais cela me donne envie de le mettre en pratique pour pouvoir approfondir son utilisation sur mon aire marine protégée », témoigne Eric Blais, de l'ONG Nature Seychelles.

A l'issue de l'atelier, les participants ont contribué à l'élaboration du plan d'action du WIOMPAN à l'horizon de juin 2026. Cela inclut un plan de renforcement de capacités du réseau élaboré sur la base d'un inventaire des besoins en expertise. Le projet RECOS et le programme Varuna répondront à certains de ces besoins au cours des trois années à venir au travers de leurs programmes respectifs d'échanges d'expérience, de formation et de compagnonnage.

De plus, un programme de recherche vers une étude régionale sur l'efficacité de la gestion des AMP a été défini dans le cadre d'une thèse doctorale. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé par le projet RECOS de la COI sur co-financement de l'Agence française de développement (AFD) et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

Le fruit de ces échanges contribuera à la production des « Perspectives des aires marines protégées » (Marine Protected Areas Outlook), un rapport de la WIOMSA qui examine les progrès accomplis par les pays signataires de la Convention de Nairobi vers la réalisation de l'objectif 11 d'Aichi et de l'objectif de développement durable 14 (ODD 14, Vie aquatique).

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

La lang kréol La Rényon : Nou lé fyèr pars sé nou k'la fé, sé noute pèp rényoné la fé sa

Mézami zordi samdi é lo samdi sa i anbèk dsu l'dimansh — défin Honoré téi apèl sa lo samdimansh é samdimansh sé in kékshoz k'i bote amwin pou vréman — donk pou mwin i fo ni rode ansanb in l'idé k'i rande anou kontan avèk nou mèm, k'i rande anou fyèr, k'i fé ké ni di nou néna la shanss viv dann in péi i apèl La Rényon.

Mi koné néna in ta avèk in paké rézon pou sa, mé zordi mi yèmré, si zot lé dakor avèk mwin, ni fé ansanb in pti roflékssion dsu noute lang kréol La Rényon. Ni domande anou, so matin, si ni yèm assé noute lang-la... pars lé pa lo ka pou toute noute bande konpatriyot é lé domaz zot i manke inn shanss konmsa d'ète bien dann zot po.

In pé la onte koz kréol kan zot lé anparmi l'moune zot i panss sé demoune bien mé mwin la pèr zot i panss sé demoune myé k'zot é konm i di zot dévlope in konplèks d'ète infèrièr... In pé i fé ziska porte noute lang in sorte péshé orijinèl k'i vé ké zot i réissi pa konm zot i voudré dann la sossyété pars zot la antande koz kréol dopi étan dann vante zot momon —

Déssèrtin i drèss mèm bande léstatistike la dsu. Mi panss sa néna ni ké ni tête ni léstoma mé si zot i vé nou va anparl de sa a l'okazyon.

Pars zordi ni doi panss for mèm in l'idé k'i fé ké nou lé fyèr noute lang — donk fyèr avèk nou mèm, donk bien avèk nou mèm. Mi koné néna in bonpé, mé inn i plé amwin vréman sé sète-la : ni yème sa pars sé nou k'la fé. Sé noute pèp, zénération apré zénération ké la fabrike sa, la aranz sa tèl fasson ké li lé sak li lé zordi, in bon sipor pou noute kiltir popilèr épi galman pou noute roflékssion, in bon zoutiye pou akonpagn anou dann shomin la konéssans, dann shomin la kréassion, dann noute rol pou fé la pass la mémoir noute pèp rényoné pou sak i vien apré nou.

Oila, mon bande kamarade in lidé mi éshanj avèk zot zordi sinpoman pou dir avèk zot, é rantre nou, la lang kréol nou lé fyèr pars sé nou k'la fé, sé noute pèp la fé sa.

A bon antandèr, salu.

Justin